



# Modalité d'inscription LYCEE PAUL LACAVE 2019 - 2020

## 2<sup>nd</sup>e PRO - 1<sup>ère</sup> Année CAP et 3<sup>ème</sup> PREPA PRO

La Présence d'un responsable légal (père, mère, tuteur) lors de l'inscription est **obligatoire**.  
L'inscription ne pourra avoir lieu que si l'intégralité des pièces demandées est fournie.

Le lycée n'est pas en mesure de vous établir des photocopies.

### Entretien avec la Direction avant l'inscription

DATES	FORMATIONS	HEURES
Vendredi 28 juillet 2019	3 <sup>ème</sup> PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (3 <sup>ème</sup> PREPA PRO)	9H-12H00
Lundi 01 juillet 2019 Toutes les classes de 1 <sup>ère</sup> année de CAP	-1 <sup>ère</sup> CAP MAINTENANCE DE VEHICULE PARTICULIER (1 CAP MV VP) -1 <sup>ère</sup> CAP REPARATION EN CARROSSERIE (1 CAP PCAR) -1 <sup>ère</sup> CAP MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION ESPACE VERT (1 CAP MMEV) -1 <sup>ère</sup> CAP PEINTURE EN CARROSSERIE (1 CAP CAR) -1 <sup>ère</sup> CAP MAINTENANCE MATERIEL AGRICOLE (MMA) -1 <sup>ère</sup> CAP VEHICULE OPTION VEHICULES TRANSPORT ROUTIER (1 CAP MV VTR)	8H00-11H00
Mercredi 03 juillet 2019	-2 <sup>nd</sup> e PRO CARROSSERIE ( CAR) -2 <sup>nd</sup> e BAC PRO MAINTENANCE DES MATERIELS (MM) -2 <sup>nd</sup> e BAC PRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS (TCB) -2 <sup>nd</sup> e BAC PRO COMMUNE DES VEHICULES (MV)	08H00-11H00
Judi 04 juillet 2019	-2 <sup>nd</sup> e BAC PRO METIER DE LA RELATION CLIENTELE -2 <sup>nd</sup> e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE -2 <sup>nd</sup> e BAC PRO METIERS ELECTRONIQUE ET SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES (MELEC)	08H00-11H00

❖ **Liste des pièces obligatoires à fournir**

- Copies des 3 bulletins de 3<sup>ème</sup>
- EXEAT (Certificat de fin de scolarité avec N° identifiant) délivré par l'établissement d'origine
- notification d'affectation
- 2 enveloppes timbrées
- **4 photos d'identité sans tresses, ni nattes, ni anneaux, ni débardeurs pour les Garçons et sans bretelle pour les Filles (nom, prénom + classe au verso)**
- Photocopie de l'attestation de recensement pour les élèves à partir de 16 ans (mairie) (Filles ou Garçons)
- Attestation d'assurance
- Fiche d'urgence à ramener dûment remplie ou à remplir sur place
- Photocopie intégrale du livret de famille
- Photocopie de la carte d'identité (Recto / Verso), ou extrait d'acte de naissance + carte de séjour des parents.
- Notification d'attribution de bourses.
- RIB complet avec IBAN et BIC au nom du bénéficiaire de la bourse.

❖ **Bourses :**

Pour le transfert, il faut faire la demande à l'ancien établissement.

## TENUE PROFESSIONNELLE

Pour tous les élèves une tenue professionnelle par spécialité sera demandée à la famille.

\* Polo bleu pour tous les élèves

\* Tee-shirt atelier

## TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves inscrits au Lycée Paul LACAVE pour l'année 2019/2020 doivent se rendre au plus tôt à la mairie de leur domicile pour se faire inscrire sur les listes de ramassage scolaire.

## RESTAURANT SCOLAIRE : L'ETABLISSEMENT N'A PAS DE RESTAURANT

Cependant les familles pourront s'informer auprès du service municipal situé derrière le stade de la commune 0590 86 32 60.

**COTISATION UNSS- Maison Des Lycéens (MDL)- Frais courriers et Messageries : 15 €**

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

### En complément de la fiche d'urgence

(à remettre au chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire).

#### Fiche à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence.
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

<b>NOM :</b>	<b>PRENOM :</b>	<b>Classe :</b>
<b>Maladie(s) dont souffre votre enfant :</b>		
<b>Médecin prescripteur :</b>		
<b>Traitement :</b>		
 <b>Observations particulières :</b>		

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contacté par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un **P**rojet d'**A**ccueil **I**ndividualisé, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

#### Vos coordonnées :

<b>NOM :</b>	<b>NOM :</b>
<b>☎ domicile :</b>	<b>☎ domicile :</b>
<b>☎ travail :</b>	<b>☎ travail :</b>
<b>☎ portable :</b>	<b>☎ portable :</b>

Vu et pris connaissance,

Date :

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.



Année scolaire 2019 / 2020

**FICHE D'URGENCE ( DOCUMENT NON CONFIDENTIEL )**

**Identité de l'élève**

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Téléphone : ..... mail : .....

	Responsable légal 1	Responsable légal 2	Autre personne à contacter Précisez le lien avec l'élève
NOM			
Prénom			
Adresse			
Code postal			
Ville			
☎ Domicile			
🏢 Travail			
📱 Portable			

**Informations complémentaires**

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

L'établissement scolaire **ne contacte jamais l'assurance scolaire** souscrite par les parents en cas de transfert de l'élève vers un établissement de soins ou vers un médecin ou de retour dans sa famille.

Date du dernier rappel antitétanique : ... / / (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre.....)

Nom et n° de téléphone du médecin traitant : .....

**A SIGNALER**

Votre enfant est-il atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement scolaire? Veuillez cocher une case : oui  non

Si vous avez répondu « oui », vous devez impérativement dans les meilleurs délais, réclamer puis compléter la « fiche de renseignements médicaux confidentiels » puis la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin et/ou de l'infirmière scolaire.